



MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le

ID : 069-216902569-20221110-V_DEL_221110_17-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **10 novembre 2022**

Membres du conseil Municipal			
En exercice	Présents	Procuration	Absent
43	35	5	3

Date de convocation le **4 novembre 2022**

Présidente: Madame Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric **KIZILDAG**

V_DEL_221110_17

Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) - Programmation 2022

Rapporteur : Monsieur GOMEZ,

Présents :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Antoinette ATTO, Régis DUVERT, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Monique MARTINEZ, Yvette JANIN, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Christine BERTIN, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL

Procurations :

Ahmed CHEKHAB donne pouvoir à Myriam MOSTEFAOUI, Nadia LAKEHAL donne pouvoir à Abdoulaye SOW, Joëlle GIANNETTI donne pouvoir à Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Liliane GILET-BADIOU donne pouvoir à Stéphane GOMEZ, Maoulida M'MADI donne pouvoir à Carlos PEREIRA

Absents :

Yvan MARGUE, Nacera ALLEM, Sacha FORCA

Mesdames, Messieurs,

La Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) est au cœur de la Ville pour améliorer le cadre de vie des habitants et favoriser la participation des habitants à la gestion de leur quartier. Elle constitue une réponse partenariale et concertée des acteurs locaux (collectivités, bailleurs sociaux, associations) aux problématiques identifiées sur le terrain.

Le cadre général d'intervention est fixé par une convention locale GSUP-TFPB approuvée par le conseil municipal du 18 mai 2017, adoptée pour trois ans et prorogée jusqu'en 2022. Elle identifie trois principaux objectifs :

- renforcer la qualité de service en mobilisant les moyens de droit commun en priorité ;
- développer des actions innovantes en favorisant la participation des habitants et les démarches d'insertion sociale et professionnelle ;
- prioriser l'action sur sept quartiers : Grappinière, Noirettes, Mas du Taureau-Pré de l'Herpe, Sauveteurs-Cervelières, Vernay-Verchères, Barges-Cachin, la Balme-Les Chalets.

À partir de diagnostics locaux et de visites en marchant, des actions sont réalisées pour apporter des réponses concrètes et réactives par les collectivités locales ou les bailleurs sociaux. Ainsi, des chantiers jeunes, des actions de sur-entretien et de lutte contre le vandalisme, des actions de sensibilisation à la propreté ou encore des opérations de petits travaux sont mis en œuvre.

Chaque année une commission GSUP rassemble l'ensemble des partenaires institutionnels, les adjoints de quartier concernés, les représentants des comités de locataires et du conseil citoyen. Elle permet de faire le bilan des actions passées et de définir les orientations pour l'année à venir.

En 2022, la programmation des actions GSUP représente un montant global estimé à 473 298 € TTC, soit quinze actions menées en majorité par les bailleurs sociaux. Douze d'entre elles concernent des actions de concertation, de sensibilisation et favorisant le lien social. Les trois autres concernent des actions d'insertion. L'habitant est bien au cœur de la démarche.

Au total, la participation des partenaires est la suivante :

- Métropole de Lyon : 144 294 € ;
- Région Auvergne Rhône-Alpes : 20 492 € ;
- bailleurs sociaux (fonds propres + TFPB) : 137 796 € ;
- ville de Vaulx-en-Velin : 23 540 €.

La Métropole de Lyon a reprecisé ses critères de financement GSUP à l'échelle de l'ensemble des territoires en politique de la Ville. Le montant par commune est calculé au prorata du nombre d'habitants en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Ainsi, l'enveloppe pour Vaulx-en-Velin s'élève cette année à 144 294 €. Les critères d'éligibilité des actions financées ont été spécifiés. Celles-ci doivent combiner l'amélioration du cadre de vie avec au moins l'une des trois priorités métropolitaines parmi la participation habitante, le développement durable et l'insertion.

Dans ce cadre, la Ville de Vaulx-en-Velin est maître d'ouvrage d'un chantier jeunes d'embellissement sur la copropriété du Rhône dans le quartier de Sauveteurs Cervelières. Les parties communes sont suivies par les acteurs publics en raison des développements qu'elles connaissent. Ce support de chantier permet une réappropriation par les copropriétaires de leurs pieds d'immeubles.

En complément, la Ville participe à hauteur de 20 000 € pour deux actions et de 12 000 € allouées à l'association Multi Services Développement pour les deux actions suivantes : entretien des terrains en transition du Mas du Taureau et entretien des espaces extérieurs des copropriétés de Cervelières-Sauveteurs. Cette association d'insertion propose un accompagnement socio-professionnel à un public éloigné de l'emploi dans le but de dynamiser son parcours et de le ramener vers le monde du travail.

Les interventions de la Ville de Vaulx-en-Velin sur les sujets de GSUP dépassent la seule programmation GSUP. Elle a pu ainsi développer :

- la coordination d'acteurs sur des interventions de sensibilisation sur les thématiques de propreté et de développement durable ;
- la coordination d'acteurs sur la gestion des véhicules épaves et ventouses ;
- la coordination d'acteurs sur des supports de chantiers jeunes permettant le sur-entretien d'espaces ;
- une démarche d'accompagnement des habitants au projet urbain sur la Grappinière ;
- l'accompagnement d'initiatives habitantes sur le cadre de vie et le vivre ensemble.

Par ailleurs, à titre d'information, les bailleurs sociaux du territoire ont bénéficié d'un abattement de TFPB estimé à 1 330 364 € en 2022. Depuis 2016, un effort de transparence et de partenariat permet un suivi des actions présentées au titre de cet abattement fiscal. La ville de Vaulx-en-Velin, la Métropole et l'État s'assurent que les actions des bailleurs sociaux sont ciblées sur les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et qu'elles s'inscrivent en cohérence avec les objectifs de la GSUP. Au total, pour 2022, 153 actions sont programmées par les neuf bailleurs concernés : Est Métropole Habitat, Alliade Habitat, GrandLyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Dynacité, Sollar, SFHE, Groupe 3F, SEMCODA. Les actions ainsi présentées concernent en priorité :

- le lien social, le vivre ensemble et la participation habitante : sensibilisation sur les questions de propreté, chantiers jeunes, mise à disposition de locaux pour les associations de proximité ;
- la tranquillité résidentielle et les petits travaux : intervention de médiateurs, amélioration des espaces collectifs des résidences ;
- le surentretien : gestion complémentaire concernant les encombrants, les véhicules épaves et ventouses ;
- les postes de proximité en contact avec les habitants : postes d'agent de développement et de chargé d'innovation sociale.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver la programmation des actions GSUP pour l'année 2022, telle qu'elle figure dans le tableau annexé ;
- approuver l'action de chantier jeunes portée par la Ville sur l'embellissement de la copropriété du Rhône pour un montant total de 7 080 €, avec une participation de la Métropole de 3 540 € ;
- autoriser Madame la Maire à verser deux subventions de 8 000 € et de 12 000 € à l'association Multi Services Développement respectivement pour les deux actions évoquées : (entretien des terrains en transition du Mas du Taureau et entretien des espaces extérieurs des copropriétés de Cervelières-Sauveteurs).

- autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer les demandes de subventions aux partenaires et les conventions financières relatives aux actions auxquelles la Ville participe, ainsi que l'ensemble des documents annexes à la mise en œuvre de la GSUP.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver la programmation des actions GSUP pour l'année 2022, telle qu'elle figure dans le tableau annexé ;
- d'approuver l'action de chantier jeunes portée par la Ville sur l'embellissement de la copropriété du Rhône pour un montant total de 7 080 €, avec une participation de la Métropole de 3 540 € ;
- d'autoriser Madame la maire à verser une subvention à hauteur de 20 000 € à l'association Multi Services Développement pour l'entretien des terrains en transition du Mas du Taureau et l'entretien des espaces extérieurs des copropriétés de Cervelières-Sauveteurs ;
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer les demandes de subventions aux partenaires et les conventions financières, relatives aux actions auxquelles la Ville participe, ainsi que l'ensemble des documents afférents à la mise en œuvre de la GSUP.

Suffrages exprimés	40	
Vote(s) Pour	40	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN - DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Pierre BARNEOUD - ROUSSET , Bernard RIAS , Monique MARTINEZ , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Frédéric KIZILDAG , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Nordine GASMI , Carlos PEREIRA , David LAÏB , Mustapha USTA , Maoulida M'MADI , Christine BERTIN , Audrey WATRELOT , Richard MARION , Ange VIDAL
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 10 novembre 2022.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le

SLO

ID : 069-216902569-20221110-V_DEL_221110_17-DE

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le

SLO

ID : 069-216902569-20221110-V_DEL_221110_17-DE



Programmation 2022 - Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP)

Commune	Quartier	Intitulé de l'action	Maître d'ouvrage	Montant total TTC	Ville	Métropole	Région	Bailleur	TFPB	Autres
Sur-entretien										
Vaulx-en-Velin	Mas du Taureau	Atelier Chantier d'Insertion : entretien des espaces en transition	MSD	143 476	12 000	31 736	12 295			87 445
Vaulx-en-Velin	Cervelières	ACI : sur-entretien des espaces extérieurs des copropriétés	MSD	95 650	8 000	19 722	8 197			59 731
Concertation - sensibilisation des locataires										
Vaulx-en-Velin	Cachin	Projet d'aménagement en concertation espace central Cachin.	Alliade Habitat	45 000		15 000		20 000	10 000	
Vaulx-en-Velin	Vernay Verchères	Atelier Réemploi (recyclerie)	Dynacité	4 000		2 000		2 000		
Vaulx-en-Velin	Vernay Verchères	Sensibilisation gestes verts	Dynacité	4 000		2 000		2 000		
Vaulx-en-Velin	Noirettes	Accompagnement ouverture Tribbox par la formation à la sensibilisation de personnels de proximité et locataires référents	EMH	5 000		2 500		2 500		
Vaulx-en-Velin	Noirettes	Préfiguration végétalisation	EMH	10 300		5 150		5 150		
Vaulx-en-Velin	Noirettes	Préfiguration espace de jeux	EMH	12 500		6 250		6 250		

Commune	Quartier	Intitulé de l'action	Maître d'ouvrage	Montant total TTC	Ville	Métropole	Région	Bailleur	TFPB	Autre
Vaulx-en-Velin	Noirettes	Aide aux réparations à charge des locataires	EMH	6 000		2 500		3 500		
Animation - lien social - vivre ensemble										
Vaulx-en-Velin	Sauveteurs Cervelières	Chantier jeunes d'embellissement pied d'immeuble copropriété du Rhône	Ville de Vaulx-en-Velin	7 080	3 540	3 540				
Vaulx-en-Velin	Centre-ville	Embellissement des paliers privatifs résidence Terrasse d'Orion via une entreprise d'insertion	Grand Lyon Habitat	32 792		16 396		16 396		
Vaulx-en-Velin	Centre-ville	Embellissement des paliers privatifs sur la thibaude via une entreprise d'insertion (2 ^{ème} tranche)	Grand Lyon Habitat	30 000		15 000		15 000		
Vaulx-en-Velin	Vernay Verchères	Appropriation par les locataires de leur balcon par du fleurissement avec chantiers éducatifs	Dynacité	7 500		3 750		3 750		
Vaulx-en-Velin	Noirettes	Chantier jeunes aux Noirettes	EMH	65 000		16 250		48 750		
Vaulx-en-Velin	Noirettes	Soutien des animations de la maison pour agir	EMH	5 000		2 500		2 500		
Montant Total				473 298	23 540	144 294	20 492	127 796	10 000	147 176